

Commune d'Is-sur-Tille

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Séance du Conseil Municipal du lundi 27 avril 2020

SOMMAIRE

PREAMBULE

I – LE CONTEXTE DE PREPARATION DU BUDGET 2020

- 1/ Une année qui débute mal pour l'économie mondiale
- 2/ Les prévisions de croissance de la zone euro en baisse
- 3/ La décroissance française

II – LE CONTEXTE LOCAL : EVOLUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

1/ Evolutions du Budget principal

- 1.1 Les recettes de fonctionnement
- 1.2 Les charges de fonctionnement
- 1.3 Les charges de personnels

2/ L'endettement tous budgets confondus

3/ Evolution des budgets annexes

III – LES ORIENTATIONS 2020

- 1/ Les recettes de fonctionnement
- 2/ Les dépenses de fonctionnement
- 3/ L'investissement
- 4/ Les budgets annexes

PREAMBULE

Depuis la loi du 6 février 1992, les collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants doivent obligatoirement organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif en application de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales. Ce débat d'orientations budgétaires ne revêt pas un caractère décisionnel mais permet de fournir aux élus les éléments nécessaires pour appréhender le contexte budgétaire, la situation de la collectivité et sert de base aux échanges du conseil municipal. Il n'est par conséquent pas soumis au vote de l'assemblée délibérante.

La loi NOTRe a modifié les articles du Code Général des Collectivités Territoriales consécutifs au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Désormais, le débat doit porter sur les orientations générales du budget, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

I – LE CONTEXTE DE LA PREPARATION DU BUDGET 2020

1. UNE ANNEE QUI DEBUTE MAL POUR L'ECONOMIE MONDIALE :

1.1 Une récession entraînée par une crise sanitaire sans précédent.

L'année 2019 a été marquée par un net ralentissement de la croissance mondiale et par une orientation baissière des marchés obligataires comme d'actions.

La guerre commerciale ouverte par les Etats Unis d'Amérique, la situation sécuritaire au Moyen-Orient ou encore les incertitudes liées au Brexit ont pesé sur une croissance déjà ralentie malgré une politique monétaire toujours particulièrement accommodante.

Les premiers mois de l'année 2020 n'inspirent pas à l'optimisme.

Les premières projections anticipaient prudemment une reprise, essentiellement portée par les conditions financières favorables dues à l'action de soutien des banques centrales.

Or, ce début d'année est marqué par une succession de difficultés. Pour 2020, l'OCDE prévoit ainsi une croissance à 2.4%, contre 2.9% en 2019, après avoir abaissé à plusieurs reprises une hypothèse de progression du PIB mondial initialement anticipée à 3.3% par le FMI (au début du mois de janvier).

1.2 La crise sanitaire

Surtout, la propagation du Covid 19 ou coronavirus, a abouti à l'arrêt complet de l'économie mondiale. Après avoir mis en panne l'économie chinoise, sa propagation à l'Europe et aux Etats Unis et le confinement de leurs populations ont provoqué une chute de la consommation comme de la production à l'échelle du globe. Mécaniquement, en découle une récession dans les mêmes proportions et la crainte d'un effondrement financier. Les banques centrales s'efforcent de soutenir les marchés par une politique accommodante mais leurs marges sont limitées. Depuis 2008, en effet, elles maintiennent des taux directeurs historiquement faibles. Les gouvernements s'emploient également à limiter l'effet de cet arrêt d'activité pour leurs entreprises et leurs actifs. Des mesures de

soutien, directes ou indirectes, sont déployées et ont d'ores et déjà entraîné une progression significative de l'endettement public.

Le risque récessif pour 2020 s'est ainsi concrétisé. Le caractère multiforme de la crise qui l'a occasionné ne permet pas d'attendre une reprise rapide. Certains secteurs seront mondialement sinistrés et le déficit de consommation ne sera pas intégralement rattrapable. En effet, les appareils économiques fonctionnent majoritairement en flux tendu et n'auront généralement pas la possibilité d'accroître leur production significativement, surtout sans disposer de lisibilité sur l'évolution des marchés. Les efforts importants consentis par les gouvernements se traduiraient également, vraisemblablement, par une politique d'austérité une fois la situation sanitaire revenue à la normale.

Or, cette dernière est également la résultante du système qui conduit l'économie mondiale. Nonobstant le Covid-19, des inquiétudes sérieuses pesaient déjà sur la croissance avant sa propagation mondiale.

A ces éléments, poursuivent de s'ajouter les incertitudes qui ont marqué l'année 2019.

1.3 Les risques climatiques

Les risques liés aux aléas climatiques et naturels, comme l'ont illustré les incendies géants qui ont frappés l'Australie, sont également importants. Leurs conséquences sont déjà sensibles sur la production agricole mondiale mais également sur les mouvements sociaux qui ont également émaillés le début de l'année 2020 (Chili, Liban, Algérie, Hong-Kong, France).

1.4 Les risques politiques

L'instabilité géopolitique présente l'an passé n'a fait que s'accroître. Outre le conflit au Moyen-Orient, les tensions qui ont émaillées 2019 sont toujours bien présentes : mer de Chine, Corée du Sud, Sahel, Amérique latine etc. Un retournement de conjoncture mondial ne pourrait qu'attiser les difficultés.

La guerre commerciale engagée par le président Trump a trouvé une issue provisoire avec la Chine mais s'est durcie avec l'Europe, qui fait l'objet de taxes punitives en début d'année. L'industrie aéronautique est particulièrement visée, en représailles aux subventions reçues par Airbus. Ce mouvement ne devrait pas s'arrêter, les européens étant dans l'attente d'une décision prochaine de l'OMC qui devrait les autoriser à également surtaxer les exportations américaines, en réponse aux subventions perçues par Boeing. Le climat de défiance et la culture du passage en force, qui tend à supplanter le multilatéralisme qui prévalait antérieurement, augmente sensiblement l'instabilité des marchés et pèse négativement sur l'activité. Or, les contentieux entre les différentes puissances ne sont pas réglés et le risque d'une reprise des hostilités commerciales ne peut être écarté. Si la croissance mondiale marquait le pas, certains dirigeants populistes pourraient être tentés de recourir à l'arme commerciale de manière accrue afin de conforter leur base électorale.

Le confinement des économies en réponse au Covid-19 a, d'ailleurs, de facto réintroduit des frontières et manifesté une réelle division entre les différents Etats touchés.

2. Les prévisions de croissance de la zone euro en baisse

Le continent européen n'est pas épargné par les signaux négatifs.

Le Brexit, dont l'issue reste particulièrement incertaine tant les divergences de fonds sont importantes entre Grande-Bretagne et Union, pourrait voir émerger une concurrence dérégulée aux portes des 27.

L'économie britannique, qui faisait partie des moteurs européens et qui, pour l'instant, n'a pas subi les contrecoups de sa décision étant encore, techniquement, dans l'Union, pourrait connaître un rattrapage négatif et être précisément tentée par une concurrence dure.

En dehors du Brexit, l'Union européenne elle-même reste profondément divisée et n'a pu, à cette heure, trouver un accord pour son budget 2021-2027.

La politique accommodante menée par la BCE atteint ses limites et la croissance européenne se ralenti, la locomotive allemande souffrant de la contraction des échanges.

Dans ce cadre, un rebond rapide en sortie de crise est très incertain. Si l'absence de solidarité réelle à l'échelle européenne se poursuit, les pays tels que l'Allemagne, relativement épargnée et fortement dépendant de l'exportation, pourraient reprendre une politique volontaire afin d'accroître leurs parts de marché aux dépens de leurs voisins et creuser ainsi plus profondément les divisions entre pays du nord et du sud.

3. LA DECROISSANCE FRANCAISE :

Indicateurs économiques en France :

(Source PLF 2019 – chiffres clés – Ministère de l'action et des comptes publics)

	2019
Croissance du PIB en volume	1.7%
Pouvoir d'achat revenu disponible	1.7%
Dépenses de consommation des ménages	1.7%
Investissement des entreprises	3.0%
Prix à la consommation (hors tabac)	1.3%
Déficit public (en % du PIB)	1.9%
Dette publique (en % du PIB)	98.6%
Taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)	44.2%
Part des dépenses publiques	54.0%

Si la croissance française a correctement résisté en 2019, c'est principalement en raison de sa moindre exposition aux aléas du commerce international. L'investissement des entreprises est resté soutenu, mais essentiellement en compensation d'une insuffisance ancienne et grâce à un encouragement important (le CICE jusqu'en 2019 et les allègements de charges par la suite). La consommation des ménages, traditionnel moteur de notre économie a également bien tenu porté par une réduction significative du nombre de demandeurs d'emplois.

Pour 2020, l'investissement demeurait mais la consommation des ménages avait fléchi brutalement en raison, notamment, de la contestation sociale. La crise sanitaire liée au Covid-19 et la mise à l'arrêt de l'économie nationale se traduisent déjà, en avril, par une récession de l'ordre de 6%. Les mesures de soutien à l'économie sont évaluées à 110 milliards et les coûts entraînés par la lutte contre le virus progressent.

La reprise, éventuelle, en sortie de crise sanitaire sera tributaire des divisions profondes qui traversent notre société et dont les mouvements tels que les gilets jaunes ou la réforme des retraites ne sont que des révélateurs. Le chômage reste massif et la faible décrue attendue en 2020 ne sera probablement pas au rendez-vous. Devrait s'en suivre une hausse de l'épargne des français, déjà parmi les plus élevée de l'OCDE (Derrière la Suisse et la Suède). Le commerce extérieur est toujours largement déficitaire, ce que les difficultés de nos premiers partenaires ne devraient pas contribuer à modifier.

La réduction de la dette s'est, en 2019, nettement ralentie et cette dernière reste importante. Toute remontée des taux directeurs se traduirait par de très grandes difficultés. Les marges de manœuvre dont dispose le Gouvernement sont donc extrêmement limitées et la proximité de scrutins rendra complexe un effort supplémentaire. Il est donc à prévoir que les dotations accusent une baisse modérée, compensée par une nouvelle réduction des fonds d'intervention notamment, avant une politique d'austérité franche, vraisemblablement à l'issue des présidentielles.

Pour la sphère communale, l'année 2020 devrait, budgétairement, rester proche de l'année 2019. Les mesures de soutien à l'économie pèseront mais sans modifier, pour l'heure, l'accès aux financements extérieurs. Néanmoins, les incertitudes et risques qui s'accumulent engagent à une prudence de précaution afin de conserver, à l'horizon de 2021-2022, une capacité d'investissement qui pourrait s'avérer nécessaire au soutien de l'économie locale.

II. Le contexte local : évolution budgétaire et financière

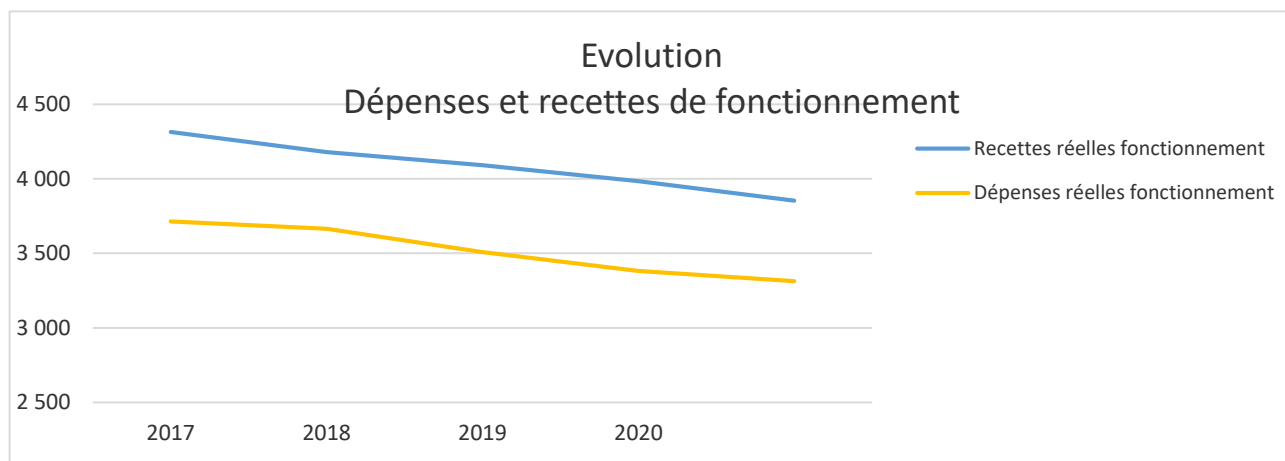
Conformément aux préconisations nationales, Is-sur-Tille a un budget de fonctionnement excédentaire (les recettes sont supérieures aux dépenses). Cet excédent participe au financement des investissements sans recourir à l'emprunt de façon systématique.

Le graphique ci-dessous traduit la vigilance à avoir dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement au regard de la baisse de nos recettes.

1/ Le Budget Principal

Les baisses successives des dotations de l'Etat ont un impact direct sur l'autofinancement de nos investissements. Cette situation nécessite une gestion rigoureuse afin de ne pas mettre à mal l'équilibre financier de la commune. De plus, les transferts de compétences à la COVATI ont un impact direct sur la lecture de l'évolution budgétaire.

En K euros	2017	2018	2019	prévisions 2020
Recettes réelles fonctionnement	4 092	3 985	3 853	3 721
Dépenses réelles fonctionnement	3 508	3 382	3 314	3 316
Solde	584	585	539	405



1.1 Les recettes de fonctionnement et la fiscalité

Evolution des recettes de gestion courante (hors produits exceptionnels) :

en K euros	2017	2018	2019	prévisions 2020
Recettes gestion courante	4 005	4 008	3 839	3 733
<i>Dont impôts et taxes</i>	<i>2 826</i>	<i>2 875</i>	<i>2 823</i>	<i>2 712</i>
<i>dont DGF -DSR</i>	<i>451</i>	<i>463</i>	<i>434</i>	<i>426</i>
<i>Dont dotations et subventions</i>	<i>249</i>	<i>267</i>	<i>252</i>	<i>249</i>

Evolution de la fiscalité directe des ménages :

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Evolution des valeurs locatives	+0.4%	+1,1%,	+2,2%,	+ 0.9%
Evolution du taux	+ 0%	+0%	+0%	0%

Les impôts et taxes représentent environ 73% des recettes de fonctionnement de la commune. Ce montant inclut les impôts des ménages (taxes foncières, taxes d'habitation), des compensations et autres taxes.

1.2 Les charges de fonctionnement :

Ci-dessous la structure des charges de fonctionnement en KEuros et la part des sous-comptes dans les dépenses de gestion courante :

	2017		2018		2019		prévisions 2020
TOTAL dépenses réelles de fonctionnement	3 509		3 382		3 317		3 322
TOTAL des dépenses de gestion courante	3 462	100%	3 341	100%	3 276	100%	3 287
* charges générales	1 065	31%	981	29%	948	29%	924
* charges de personnel	1 950	56%	1 922	57%	1 889	57%	1 935
* autres	447	13%	438	13%	438	13%	427

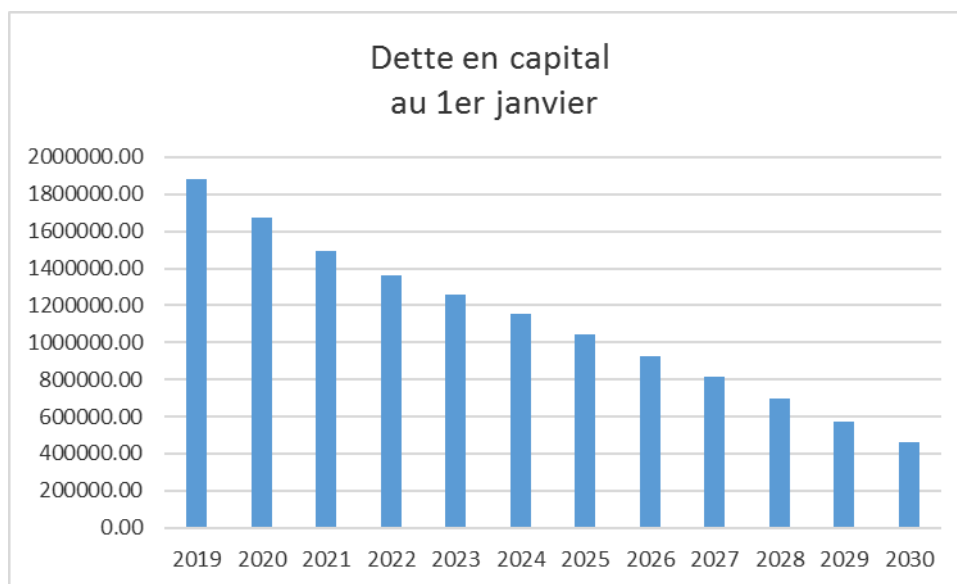
2/ Etat de la dette de la commune :

La population d'Is-sur-Tille estimée par l'INSEE au 1^{er} janvier 2020 est **de 4 413** habitants.

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2020 représente 380€ par habitant contre 425 € au 1^{er} janvier 2019.

L'annuité de la dette (capital + intérêts) s'élève en 2020 à 222 337€ soit 50€ par habitant, contre 57€ en 2019.

ETAT DE LA DETTE SUR 12 ANS					
ANNEE	Dette en capital au 1er janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2019	1879402.41	251 045.81	47 555.91	203 489.90	21 426.05
2020	1675912.51	222 337.92	40 562.26	181 775.66	-28 707.89
2021	1494136.85	165 867.23	35 098.71	130 768.52	-56 470.69
2022	1363368.33	136 848.68	32 218.31	104 630.37	-29 018.55
2023	1258737.96	136 848.68	29 616.78	107 231.90	0.00
2024	1151506.06	136 848.68	26 936.81	109 911.87	0.00
2025	1041594.19	136 848.68	24 175.79	112 672.89	0.00
2026	928921.30	136 848.68	21 330.99	115 517.69	0.00
2027	813403.61	136 848.68	18 399.50	118 449.18	0.00
2028	694954.43	136848.68	15378.42	121470.26	0.00
2029	573484.17	120739.45	12405.63	108333.82	-16 109.23
2030	465150.35	115369.64	9912.49	105457.15	-5 369.81



3/ Les budgets annexes

3.1 Budget annexe de l'eau

En K euros	2016	2017	2018	2019
Recettes réelles fonctionnement	185	129	121	121
Dépenses réelles fonctionnement	7	11	11	2
Solde	178	118	110	119

Recettes réelles investissement	46	21	9	9
Dépenses réelles investissement	278	25	142	13
Solde	-232	-4	-133	-4

3.1 Budget annexe de l'assainissement

En K euros	2016	2017	2018	2019
Recettes réelles fonctionnement	173	120	109	111
Dépenses réelles fonctionnement	39	19	23	10
Solde	134	101	86	101

Recettes réelles investissement	31	23	23	23
Dépenses réelles investissement	10	90	27	30
Solde	21	67	25	-7

III. Les choix et les orientations budgétaires de notre commune

Prenant en considération ce cadre financier, et la situation exceptionnelle de l'année 2020 en termes d'entrée en fonction tardive de la nouvelle équipe municipale, le budget de fonctionnement est prévu en relative stabilité par rapport à 2019. Et les futures décisions modificatives du budget permettront la réalisation de nouveaux projets.

Aucun changement en 2020 dans la relation avec la COVATI ayant une répercussion significative sur le budget.

La poursuite de la rénovation des bâtiments, des voiries et des actions au service de la population est également prévue.

1. Les orientations en matière de recettes

Cette année, la commune devrait bénéficier d'une stabilité des dotations de l'Etat et comme les années précédentes, nous ne souhaitons pas augmenter les taux des impôts ménages.

Les dégrèvements annoncés par l'Etat au niveau de la taxe d'habitation n'auront pas d'impact sur le budget 2020 de la commune. Une compensation sera reversée par l'Etat.

Les logements locatifs avenue Carnot seront, dans la mesure du possible, proposés à la location d'ici à la fin de l'année. Leurs mises en locations et la gestion de ce parc immobilier devraient être gérées par une agence immobilière sous contrat de prestation avec la commune. Ainsi l'amortissement des travaux de réhabilitation, déduction faite des subventions perçues, sera globalement compensé par les loyers perçus. L'ensemble de cet impact budgétaire sera pris en compte, le cas échéant, dans une décision modificative.

2. Les choix en matière de dépenses de fonctionnement

Nous veillerons à poursuivre la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de maintenir un niveau d'investissement cohérent avec l'équilibre budgétaire.

En matière de dépenses courantes, il s'agit de contenir l'augmentation des charges à caractère général.

Le principe adopté sera l'application, lorsque cela le nécessite, d'un taux d'augmentation du coût de l'inflation sur la base du réalisé de l'année N-1.

Certains postes de dépenses seront maintenus au même niveau.

Concernant les charges de personnels, aucun changement notable ne sera observé pour cette année bien particulière.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager de l'autofinancement afin de financer nos projets d'investissements.

3. Les orientations en matière d'investissement

Au niveau de l'investissement, les projets en lien avec le contrat 100% Côte d'Or se poursuivent. L'année 2018 a permis de valider les projets de financement et de commencer les études. Les travaux et les études ont commencé en 2019 et se poursuivront en 2020.

Les priorités d'investissement seront les suivantes :

- Dans la poursuite des études réalisées et des demandes de financements, démolition du centre de loisirs
- Travaux pour la rénovation de l'asile Charbonnel et la Roseraie
- Poursuite de l'aménagement du parc des Capucins : construction d'une passerelle piétonne
- Poursuivre l'aménagement et la réfection des voiries et réseaux, en coordination avec le programme de voiries transmis par le Conseil Départemental ;
- Remplacement de matériel aux ateliers municipaux ;
- Poursuite de l'amélioration des cimetières ;

4. Les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement :

EAU POTABLE

L'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux de renouvellement ou de renforcement du réseau de distribution sera validée avec la nouvelle équipe municipale.

Pour le budget primitif 2020, il n'y aura pas de nouveaux projets inscrits.

EAUX USEES (réseau exclusivement)

L'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux de renouvellement ou de renforcement du réseau sera validée avec la nouvelle équipe municipale

Pour le budget primitif 2020, il n'y aura pas de nouveaux projets inscrits.